



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14226671

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le **12 DEC. 2014**
jour de sa réception.
Le Greffier
[Signature]

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0879.717.942

Dénomination

(en entier) : **IMMOBILIERE DU BAULOUY**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : La Besace 14 à 6852 Our - Paliseul

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission et nomination gérant - Modification du siège social

De l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL Immobilière du Baulouy qui s'est tenue en date du 07 novembre 2014, il résulte que les résolutions suivantes ont été prises :

PREMIERE RESOLUTION - Démission du gérant

L'assemblée prend acte de la démission à partir de ce jour de Monsieur Louis-Marie PIRON de son mandat de gérant.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Nomination d'un nouveau gérant

Est nommé gérant, Monsieur Bernard PIRON, Our, 5 à 6852 Our-Paliseul

Le mandat ainsi confié commence ce jour pour venir à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2020.

Le gérant exercera son mandat à titre gratuit.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Décharge au gérant sortant

Décharge est donnée par l'assemblée à Monsieur Louis-Marie PIRON de son mandat de gérant.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

De la décision du gérant du 07 novembre 2014, il résulte que la résolution suivante a été prise :

En application de l'article 2 des statuts, le gérant décide de transférer le siège social de la société à 5100 WIERDE, rue du Fort d'Andoy, 5.

Bernard Piron
Gérant

Déposés en même temps : PV AG du 07/11/2014 et décision du gérant du 07/11/2014